

CHAPITRE 20.

L'AIDE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DANS LA COLLECTE DES TRANSFERTS DE FONDS

par

Jacques Ould Aoudia,
Chargé de mission,
Direction générale du Trésor et de la Politique économique, France

Les migrations internationales, les transferts de fonds des migrants et les effets de ces transferts sur le développement du pays d'origine répondent à une multiplicité de facteurs qui empruntent à un large registre de motivations : démographiques, socio-historiques, économiques, juridiques, politiques, tant dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil. De plus, la migration relève le plus souvent de logiques sub-nationales qui sont très différentes selon les régions d'émigrations. Tirer des lois universelles expliquant les causes et les effets de ces phénomènes paraît ainsi illusoire. Les migrations et les transferts impliquent de multiples effets positifs et négatifs sur l'équilibre macro-économique, le développement et la pauvreté, comme il a été montré au cours de cette conférence. L'effet net sur un bassin d'émigration donné dépendra finalement des facteurs spécifiques du lieu et des conditions d'accompagnement des transferts.

Nous souhaitons concentrer notre réflexion sur ces conditions d'accompagnement des transferts financiers et examiner leurs effets au niveau du développement local à partir des expériences présentées lors de cette conférence de l'OCDE, notamment l'expérience de l'ONG « Migrations et Développement » (M&D) retraçant les actions de développement dans le sud marocain initiées par des migrants vivant en France (voir au chapitre 16, Nadia Bentaleb).

Les migrants peuvent-ils jouer un rôle direct dans le développement de leur pays d'origine dans une dynamique locale ?

Le développement ne relève pas d'un simple apport de facteurs, travail et capital. Il implique aussi un apprentissage qui élève le niveau de qualification de la main-d'œuvre, mais aussi des transferts de savoirs dans la combinaison des facteurs et leur inscription appropriée dans un environnement institutionnel donné. C'est essentiellement sur ce registre que les migrants peuvent jouer un rôle direct dans le développement de leur pays d'origine.

Le rôle des migrants dans le processus d'apprentissage : au-delà du transfert de flux financiers

Au-delà des transferts financiers, les migrants effectuent dans leur pays d'origine d'autres transferts, invisibles : comportements, savoirs et savoir-faire, échanges sociaux et culturels, etc. Ces « transferts invisibles » portent sur de multiples dimensions.

La famille : les comportements de baisse de la natalité se transmettent au sein des populations de la région d'origine, par la fréquentation, pendant les vacances, des familles de migrants qui ont assimilé les comportements du pays d'accueil en matière de fécondité.

Les comportements et l'organisation sociale : les migrants transmettent également une valorisation de l'éducation, notamment des filles ; une vision plus rationnelle de la santé ; des rapports moins soumis vis-à-vis de l'administration ; la défense des droits individuels ; des comportements citoyens ; une ouverture sur la connaissance des autres cultures, etc.

Quand les transferts s'effectuent sur un mode collectif au travers d'ONG d'appui, comme dans l'exemple du développement rural intégré dans l'Anti-Atlas marocain soutenu par l'ONG « Migrations et Développement »¹, alors ces transferts invisibles ont une plus grande portée. Le financement par les migrants d'infrastructures villageoises (électrification, adduction d'eau et irrigation, routes, construction de centres médicaux et d'écoles) s'accompagne en effet de transformations profondes des modes de vie et de gestion collective traditionnels :

- Ouverture des assemblées villageoises traditionnelles (les *jema'a*, regroupant les hommes, les anciens, les « riches ») aux jeunes, aux femmes, aux migrants, pour former les Associations villageoises.
- Apprentissage de la prise de responsabilité collective et de la redevabilité, notamment par la formation à l'élaboration des institutions de gestion des infrastructures financées par les migrants et réalisés par les villageois.
- Perception de l'importance du patrimoine architectural et culturel.
- Protection de l'environnement (par exemple gestion rationnelle de l'eau).
- Formation des élus de base.
- Modification des relations avec les administrations, passant d'une soumission à l'autorité à la négociation critique sur la base des droits individuels et collectifs.
- Apprentissage du passage à l'administratif (bancairisation, inscription des petites entreprises dans les cadres formels).
- Apprentissage d'un système d'organisation de la production (création de coopératives agricoles et artisanales), formations aux démarches-qualité (normes, certifications, traçabilité) pour élever le prix de vente des produits agricoles.

1. Voir l'histoire de cette ONG dans *Marocains de l'autre rive* de Zakya Daoud, Edition Paris-Méditerranée et Tarik Editions, février 2005.

L'accompagnement des migrants par l'ONG s'appuie sur un processus participatif

Comme on le voit, la plupart de ces processus d'apprentissage portent sur le terrain de la démocratie locale. Les migrants financeurs des projets villageois ne sont pas de simples bailleurs de fonds. Soutenus par l'ONG, ils accompagnent les villageois au travers d'un processus participatif.

Les populations, structurées en Associations villageoises (AV), participent en amont aux décisions d'investissement (choix des priorités pour le village). Aux côtés des migrants, elles contribuent au financement de ces équipements, en partie par des travaux. Les AV élaborent ensuite les institutions de gestion de ces équipements. Celles-ci leur permettent souvent d'accumuler une épargne qui est réinvestie dans d'autres projets de développement locaux. Avec l'appui de M&D, elles apprennent en outre à monter des partenariats avec d'autres AV, avec les communes rurales et les administrations locales.

C'est ce processus participatif, soutenu par l'ONG de migrants, qui assure, *in fine*, le bon fonctionnement des infrastructures créées : ainsi les villageois s'approprient leur projet et n'obtiennent que ce qu'ils ont décidé, co-financé et géré. Une fois l'équipement créée avec l'appui de M&D, les infrastructures et les institutions villageoises qui l'accompagnent continuent de fonctionner, ce qui constitue le meilleur critère de la durabilité de l'action et de l'amorce d'un processus auto-entretenu.

Le processus participatif vise à élargir les accès des populations, autrement dit, à augmenter leurs « capacités »

Depuis le début des interventions en 1987, ce processus déclenché par les migrants marocains vivant en France a consisté, empiriquement, à élargir progressivement l'accès des populations rurales à l'électricité, à l'eau, au système routier, à l'école, aux soins, aux administrations, aux prises de décisions villageoises, aux responsabilités communales, à une meilleure valorisation des productions agricoles, à des revenus nouveaux tirés du tourisme rural, etc. Cet élargissement s'est effectué, au fil du temps, dans une dynamique de participation des villageois et de leur apprentissage progressif. L'élan constitué au niveau local s'est étendu au niveau régional jusqu'à inciter l'Etat à prendre en charge les infrastructures de base (électrification, routes, santé, écoles, etc.) alors que la région était jusque-là délaissée par les autorités publiques.

Cette démarche empirique s'accompagne de la contribution universitaire d'Amartya Sen qui a redéfini le concept de pauvreté en l'élargissant à la pauvreté monétaire (vivre avec « moins de 1 dollar par jour »), au manque de « capacités » : être pauvre ne s'évalue pas seulement par un déficit de revenus financiers, mais aussi par un manque de capacités et d'accès : aux biens publics élémentaires (eau, électricité, route, etc.), au savoir, à l'expression publique, au droit de s'associer, au respect de l'individu par l'Etat et par les autres, au travail. Sen étend même le concept aux droits à son identité et à sa culture.

La démarche mise en œuvre par M&D, sur le terrain, s'inscrit dans la dynamique issue de la conceptualisation de Sen : les actions menées avec les migrants ont visé à démontrer aux villageois qu'ils avaient la capacité, en s'organisant collectivement, d'améliorer leurs conditions de vie, qu'ils pouvaient établir de nouveaux rapports avec l'administration, qu'il était possible d'inciter l'Etat à apporter des équipements collectifs à leurs villages isolés (électrification, adduction d'eau et irrigation, routes, construction de dispensaires médicaux et d'écoles, etc.).

Cette démarche participative, impulsée par les transferts des migrants, ouvre des voies nouvelles aux politiques d'aide au développement

Ces actions participatives élargissent la vision des politiques d'aide au développement et permettent d'apporter un regard nouveau sur l'échelle pertinente d'intervention (le niveau local), sur l'implication des acteurs (migrants, villageois) garantissant l'appropriation des processus, gage de leur durabilité. Elles permettent également de reconsidérer les relations avec les autorités locales (apprentissage de l'autonomie des populations et du partenariat), l'importance de l'apport en apprentissage par rapport aux équipements et le temps des processus mis en œuvre.

Elles suggèrent d'accorder plus d'attention aux dynamiques des sociétés civiles et aux initiatives privées, tant dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine, aux processus de coopération décentralisée et au rôle des autorités locales.

Cette action directe des migrants sur le développement de leur pays d'origine est soutenue, en France, par une politique publique : le co-développement

Le programme de co-développement mené par l'Etat français vise à appuyer ces processus impulsés par des migrants vivant en France et débouchant sur des actions de développement dans les pays d'origine. Le programme consiste à soutenir les associations de migrants qui s'engagent sur le long terme comme « agents de développement » par delà les mers. Ces politiques sont à l'œuvre notamment avec le Mali, le Sénégal et le Maroc : financement d'écoles, de centres de santé, lancement d'une mutuelle, de circuits de tourisme rural, soutien à la création d'entreprise mais aussi rôle des diasporas scientifiques dans la dynamisation des centres de recherche des pays d'origine, rôle des deuxièmes générations d'immigrants.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	9
---------------------	----------

Introduction : Les transferts de fonds des émigrés et leur rôle dans le développement	13
<i>Thomas Straubhaar et Florin P. Vădean</i>	

PARTIE I. LES FLUX FINANCIERS DE L'ÉMIGRATION ET LEUR IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Chapitre 1. L'impact des transferts de fonds sur le développement des pays d'origine : le cas de l'Afrique	43
<i>Flore Gubert</i>	

Chapitre 2. Les transferts de fonds des migrants au Maroc et leur utilisation	73
<i>Bachir Hamdouch</i>	

Chapitre 3. Mexique : Migrations internationales, transferts de fonds et développement	85
<i>Rodolfo Garcia Zamora</i>	

Chapitre 4. Migrations, transferts de fonds et impact sur le développement économique en Turquie	93
<i>Ahmet Içduygu</i>	

Chapitre 5. Politiques migratoires, transferts de fonds et développement économique des Philippines	101
<i>Carmelita Dimzon</i>	

PARTIE II. TRANSFERTS DE FONDS ET INFRASTRUCTURES FINANCIÈRES : ENJEUX ET PERSPECTIVES

Chapitre 6. Principaux canaux et coûts des transferts de fonds : le cas de la Turquie	109
<i>Elif Köksal et Thomas Liebig</i>	

Chapitre 7. Western Union et le marché mondial des transferts de fonds	131
<i>Khalid Fellahi et Susana de Lima</i>	

Chapitre 8. Les service MoneySend et MasterCard™	145
<i>Olivier Denis</i>	

Annexe de la Partie II : Les infrastructures financières de transferts de fonds via le système bancaire et les autres circuits financiers : les cas du Portugal, du Maroc, de l'Amérique latine et des Caraïbes	149
<i>José Nascimento Ribeiro, Laïdi El Wardi et Mustapha Khyar, Pedro de Vasconcelos</i>	

PARTIE III. IMPACT MACROÉCONOMIQUE DES TRANSFERTS DE FONDS

Chapitre 9. Quel est l'impact macroéconomique des transferts de fonds sur les pays d'origine ?	195
<i>Jackline Wahba</i>	

Chapitre 10. Retombées macroéconomiques des transferts de fonds	203
<i>Sena Eken</i>	

Chapitre 11. Les transferts de fonds des migrants, un outil potentiel important pour le développement : le cas de l'Italie	209
<i>Ricardo Settimo</i>	

Chapitre 12. Transferts de fonds et développement : le cas de la Grèce	215
<i>Nicholas Glytsos</i>	

Chapitre 13. Les migrations internationales et les transferts de fonds réduisent-ils la pauvreté dans les pays en développement ?	233
<i>Richard Adams et John Page</i>	

PARTIE IV. INITIATIVES RÉCENTES EN VUE D'ORIENTER LES TRANSFERTS DE FONDS VERS LE DÉVELOPPEMENT

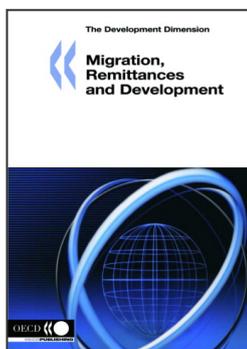
Chapitre 14. Pratique sociale et projet productif : l'expérience <i>Tres por uno</i> (Trois pour un) au Zacatecas, Mexique	265
<i>Natasha Iskander</i>	

Chapitre 15. Migrations, transferts financiers et initiatives économiques en Afrique subsaharienne	283
<i>Babacar Sall</i>	

Chapitre 16. « Migrations et Développement » : une organisation non gouvernementale au service du co-développement	299
<i>Nadia Bentaleb et Jamal Lahoussein</i>	

**PARTIE V.
TRANSFERTS DE FONDS ET PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT :
QUELQUES PROPOSITIONS**

Chapitre 17. Incorporer certains enseignements des recherches sur la migration dans les politiques des transferts de fonds	309
<i>Jørgen Carling</i>	
Chapitre 18. Canaliser les transferts de fonds vers les investissements	317
<i>Daniela Bobeva</i>	
Chapitre 19. Mobiliser les migrants pour le développement socio-économique	337
du Mali et du Sénégal	
<i>Mireille Raunet</i>	
Chapitre 20. L'aide des organisations non gouvernementales dans la collecte des transferts de fonds	369
<i>Jacques Ould Aoudia</i>	
Chapitre 21. L'expérience de l'Agence française de développement dans les programmes de codéveloppement	373
<i>Guillaume Cruse</i>	
Conclusions	383
<i>Berglind Ásgeirsdóttir</i>	



Extrait de :
Migration, Remittances and Development

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264013896-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Ould Aoudia, Jacques (2006), « L'aide des organisations non gouvernementales dans la collecte des transferts de fonds », dans OCDE, *Migration, Remittances and Development*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264013919-24-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.